



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 6 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 6 juillet à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie (salle annexe) sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 01/07/2021

Date d'affichage 01/07/2021

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 13

Procurations : 2

Étaient présents :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Marion VEISTROFFER, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Étaient absents excusés : Madame Béatrice GUEGAN a donné pouvoir à Madame Véronique BOISARD, Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAI.

Était absent non excusé : Monsieur Emmanuel HOUSSAIS.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Danielle GUILLERME-CAOUS a été élue secrétaire de séance.

1 : DÉLIBÉRATION 2021-053 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2-2021

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Expose : Suite à la délibération du 22 juin 2020 concernant le projet de dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage public avec Territoire d'Energie, le montant des travaux estimatifs avait été budgété pour 91 550 € sur 2020.

Or, ces travaux n'ayant pas été réalisés en 2020, le crédit n'a pas été utilisé et non reporté sur 2021 à tort.

D'autre part, afin de ne plus faire déplacer l'agent communal pour monter le barnum sur les camps d'été, l'investissement d'un barnum très simple de montage a été réalisé. Cet investissement représente un coût de 639 €.

Il faut donc prendre une décision modificative pour intégrer ces dépenses d'investissements à venir :

COMMUNE SECTION INVESTISSEMENTS

Dépenses	Compte 20415	Travaux Territoire d'Energie	+ 91 550 €
Chapitre 047	Compte 21568	Barnum	+ 639 €
TOTAL			+ 92 189 €
020	Dépenses imprévues		- 13 189 €
Chapitre 061	Compte 2313	Restructuration école	- 33 000 €
Chapitre 063	Compte 2128	Travaux Guéhardière	- 30 000 €
Chapitre 13	Recettes Amende de police		+ 16 000 €
TOTAL			- 92 189 €

Proposition : Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de valider cette décision modificative.

Décision : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	13	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

2 : DÉLIBÉRATION 2021-054 : PLAN DE RELANCE INVESTISSEMENT COMMUNAL (PLRIC)

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Expose : La Région Pays de Loire a lancé un programme de relance investissement communal sur 2021-2025. Ce programme finance 20 % des dépenses engagées avec un plafond à 75 000 € d'aides. Un dossier était à déposer avant le 30 juin sur la plate-forme des aides régionales. Les investissements inscrits sont les suivants (HT) :

- Achat de terrain devant l'école pour construction	150 000 €
- Rachat de 2 logements Mayenne-habitat	40 000 €
- Travaux bardage Maison de la Moisson	22 000 €
- Travaux d'aménagement et mise en valeur du lavoir	27 000 €
- Réalisation de fresques sur les murs face à l'église et sur Maison Moisson	7 000 €
- Mise en valeur du patrimoine par installation panneaux signalisation	6 000 €
- Rénovation abat-sons église	8 000 €
- Renouvellement portes garage	7 000 €
- Achat matériel de motricité	2 000 €
- Aménagement parking école + voirie (ralentissement circulation)	7 000 €
- Création parkings 60 places	160 000 €

Proposition : Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que ces investissements ne sont pas obligatoires, ce ne sont que des projets. Les aides ne seront perçues qu'en fonction des dépenses engagées après décision du conseil municipal. Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de valider le projet d'investissements 2021-2025 et de faire la demande d'aides à la région.

Décision : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	13	Contre	0	Abstention	0
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

3 : DÉLIBÉRATION 2021-055 : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR TRAVAUX DE LA GUÉHARDIÈRE

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Expose : Dans le cadre des travaux de mise en sûreté du barrage de la « Guéhardière », il convient suite à la consultation lancée sur la période du 1er juin au 23 juin via la plateforme internet achat-public, de procéder à l'attribution des marchés. Après analyse par le maître d'œuvre et avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), les différentes offres sont synthétisées comme suit :

Travaux de sûreté relatif au barrage de l'étang de la Guéhardière							
N° Offre	Entreprise / Groupement	Montant de l'offre (€ HT)	Montant de l'offre (€ TTC)	Critère Financier	Critère Technique	Note globale	Classement
				40 points	60 points	100 points	
PLI 1	ROC CONFORTATION	110 664,12 €	132 796,94 €	22,52	35,00	57,52	3
PLI 2	CHAZE TP	62 304,40 €	74 765,28 €	40,00	43,00	83,00	1
PLI 3	VERCHEENNE	105 125,00 €	126 150,00 €	23,71	45,00	68,71	2

Proposition : Compte tenu du classement obtenu par l'entreprise CHAZÉ TP (qui a d'ailleurs justifié et validé ses tarifs auprès du cabinet d'études ISL), Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de retenir cette entreprise.

Décision : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	13	Contre	0	Abstention	0
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

4 : DÉLIBÉRATION 2021-056 : DEVIS TRAVAUX ÉTANG COMMUNAL ET REPRISE RÉSEAU EP DERRIÈRE ÉCOLE

Rapporteur : Pascal LIVENAIS

Expose : Depuis plusieurs années, les berges de l'étang communal s'effritent, il convient donc d'y réaliser des travaux. Il sera en même temps effectuée une reprise du réseau EP derrière l'école.

Deux devis ont été réalisés TTC :

	SARL WTP	CHAZÉ TP
Terrassement, arrachage des arbres, curage de la queue de l'étang	1440 €	13 320 € avec transport vase
Transport de la vase et pierres	1872 €	
Fournitures, rechargement en pierres	3534.30 €	7872 € avec transport pierres
Travaux reprise réseau EP derrière école	1373.86 €	-
TOTAL	8220.16 €	21 192 €

Proposition : Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de retenir l'entreprise WTP.

Décision : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	13	Contre	0	Abstention	0
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

5 : DÉLIBÉRATION 2021-057 : TARIFS VENTE MOBILIERS

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Expose : Lors d'un rangement du garage de la salle des fêtes, une liste de matériels a été répertoriée pour mettre en vente :

- Petites tables d'école 5 € l'unité
- Grandes tables d'école 10 € l'unité
- Chaises école 1 € l'unité.

Cette liste vient en complément de celle inscrite sur la délibération 2020-069.

Proposition : Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de faire une vente de ces matériels, passée la date du 30 septembre, les non-vendus feront l'objet d'un don aux pays défavorisés ou bien à EMMAÛS.

Décision : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	13	Contre	0	Abstention	0
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

6: QUESTIONS DIVERSES

- **Personnel communal** : la collectivité a besoin d'un jeune d'au moins 18 ans et ayant le permis pour remplacer notre agent communal du 9 au 27 août prochain (arrosage et surveillance des lagunes (environ 4 heures/ semaine). La recherche se poursuit, dans le cas où il n'y aurait personne, pourquoi ne pas faire appel aux communes voisines (mutualisation) ou bien aux élus qui pourraient se donner le tour.
- **Suivi aménagement du bourg tranche 3** : les travaux se poursuivent, quelques problèmes sont survenus notamment une coupure d'électricité non prévue qui a duré presque une journée (câbles sectionnés lors des travaux rue des sports).

- **Location salle des fêtes/planning état des lieux** : il a été décidé que l'agent d'accueil fera la remise des clés et l'état des lieux avec les personnes ayant contracté la salle des fêtes.
- **Repas agents / élus** : la date du vendredi soir 10 septembre a été retenue.
- **Elimination des animaux piégés** : une demande a été faite par l'association FGDON de la commune pour une participation dans l'achat d'un congélateur afin d'y stocker les animaux piégés. Un accord de principe est donné et fera l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal.
- **Transport scolaire des collégiens** : la demande d'une famille a été faite pour trouver une solution de transport pour leur enfant vers le collège. Le transporteur (ALEOP) ne passant pas par leur route, un courrier de notre collectivité est parti pour expliquer la situation et leur demander de faire un passage sur cette route. Si la réponse est négative, il sera étudié le coût d'un transport.
- **Conseil d'école** : demande de la directrice du renouvellement des outils informatiques (ordinateurs, tablettes), achat matériel de motricité (intérieur-extérieur). Réflexion sur l'organisation de la cour d'école : remettre la table de ping-pong, le panneau panier de basket, faire des tracés pour jeux dans la cour...etc.
Classe de neige : compte tenu du nombre de demandes (entre celles reportées de l'an dernier et les nouvelles de cette année), la période de départ proposé par « Les Pupilles de l'Enseignement » pourrait s'échelonner entre octobre 2021 et avril 2022. A revoir la date proposée parce qu'à la base c'est un séjour environnement neige qui était prévu.
- **Bureau de vote 2022** : il sera répertorié au 22 rue de Bretagne, salle de conseil municipal.

Prochaines réunions Conseil Municipal : 7 septembre 2021, 5 octobre 2021, 9 novembre 2021, 7 décembre 2021.

Séance levée à 23h06